

[Anonyme]

AVANT-PROPOS

à l'ouvrage

LES CRIMES DES REINES DE FRANCE, DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'A MARIE-ANTOINETTE (1791)¹

(orthographe modernisée ; saisie Éliane Viennot © SIEFAR)

[v] Les rois de France n'ont pas tous été des animaux féroces démuselés ; tous n'ont pas eu l'énergie convenable pour être des brigands consommés : car il faut peut-être plus d'énergie encore pour atteindre au comble de la scélératesse que pour parvenir au sommet de la vertu. Tous n'ont point commis eux-mêmes et à eux seuls les crimes qui rendent la lecture de nos annales si pénible et si dégoûtante : plusieurs de nos princes ont été puissamment secondés dans la carrière des forfaits par leurs meres ou leurs épouses ; en sorte que l'histoire, qui jusqu'à présent n'est en effet que le récit des crimes des rois, ne seroit pas complete si on n'y joignoit les crimes des reines.

[vi] *Les lis ne filent point*, disoient nos bons aïeux ; et parce qu'ils ne voyoient pas le nom d'une femme en tête des ordonnances, ils étoient satisfaits, et se vantoient d'être le seul peuple parmi les modernes qui n'obéissent point au sexe né lui-même pour obéir ; et ils fermoient les yeux sur les infamies qui souillèrent en tout tems l'intérieur du palais de leurs maîtres : quelquefois ils avoient le courage de s'en prendre aux valets de la cour, agens et complices des turpitudes qui s'y passaient ; mais la personne royale étoit sacrée ; et comme ils traitoient indistinctement de majesté le monarque et sa compagne, celle-ci, à l'ombre du trône de son mari, prenoit ses ébats en toute sécurité, et s'abandonnoit à tout ce dont est capable une femme qui se voit au-dessus des loix de la société, comme au-dessus des devoirs de son sexe, et dont l'impunité reconnue consacre d'avance les écarts personnels et les attentats publics.

L'ivresse du vin produit chez les femmes, plus de vices que chez les hommes ; l'ivresse [vii] du pouvoir, l'engouement de la domination donnent des effets plus hideux et plus funestes encore de la part des premieres que des seconds. Une femme qui peut tout est capable de tout ; une femme, devenue reine, change de sexe, se croit tout permis, et ne doute de rien : semblable à l'une des maîtresses de Jupiter, une reine est jalouse de lancer elle-même la foudre, au risque d'en être consumée la premiere.

Les reines qui ont tenu le sceptre en leur nom, ne sont pas celles qui ont fait le plus de mal ; elles étoient responsables, sinon à la loi, du moins à l'opinion, qui conduit quelquefois au châtiment plus vite que la loi : ce sont les épouses des rois qui toutes s'obstinerent à se faire appeler reines, qui ont influé d'une maniere toujours fâcheuse sur la destinée des

¹. *Les crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette, publiés par L. Prudhomme. Avec cinq gravures. A Londres, 1792.*

empire et le bonheur des peuples ; elles commirent presque toutes les iniquités de la politique, et ce sont leurs maris qui en portent la peine au tribunal de l'histoire, comme on l'écrivait autrefois. Telle reine n'échappa au ressentiment public que parce qu'elle sut cacher le ressort de ses intrigues sous la pourpre maritale. Pour une Égérie qui ne donna que de sages conseils au bon Numa, que d'Agrippines ! [...]

[vii] Le royaume de France ne tombe point en quenouille, mais nos souverains n'ont imité Hercule que dans ses foiblesses pour Omphale. La quenouille a frappé sur nos têtes un bien plus grand nombre de coups d'autorité que le sceptre. [...]

[ix] Jamais les nations qui gardent un roi à leur tête ne se montreront trop avarés quand il s'agira des droits du trône. Les loix ne seront jamais trop sévères, trop précises, quand elles auront pour objet les limites de l'autorité souveraine ; et le prince lui-même, s'il est marié et honnête homme, loin de s'en plaindre, applaudira à ces mesures de rigueur qui le sauvent de lui-même dans ces momens consacrés par la nature, où le sage n'est qu'un homme. Si de simples citoyens doivent la ruine de leur état, de leur fortune et de leur réputation aux foiblesses qu'ils ont eues pour leurs compagnes, les rois bien pénétrés des devoirs attachés à ce titre, ne sauroient trop se mettre en garde contre un sexe toujours à craindre quand il est déplacé. Ce n'étoit pas sans bonnes raisons que la nature l'avoit assujetti à des conditions propres à tempérer ses mouvemens d'orgueil et son attrait pour la domination.

C'étoit avertir les femmes de la force [x] d'empire à laquelle elles pouvoient aspirer et devoient borner leurs prétentions ; c'étoit dire à chacune d'elles : aime ton mari, tu as reçu en don tout ce qu'il te faut pour lui plaire. Honore le pere de tes enfans, ton organisation te fait une loi de la douceur et du calme. Tu n'as de moyens que pour faire régner l'ordre autour de toi. Une administration plus vaste, plus compliquée que celle de ton ménage est hors de ta portée ; il te faudroit recourir à la ruse pour suppléer au défaut des forces. Règne sur ta famille par l'amour et la reconnaissance. Amuse tes enfans au bruit du hochet ; mais le timon de l'état ne convient pas à ta main débile et mal assurée.

Les femmes, sur-tout en France, ne tirent comte de ces sages intentions de la nature. Celles nées sur les marches du trône voulurent y monter et s'y asseoir. Une vieille tradition sembloit les y autoriser. Du tems des Druides, plusieurs Gauloises prenoient place au sénat, y votoient et délibéroient à l'instar des hommes ; et on se trouvoit bien de les consulter : et en effet quel mal pouvoit-il résulter de ce droit exercé publiquement par des femmes sous l'œil de leurs maris ? Mais alors les Francs étoient encore dignes de leur nom ; ils [xj] n'avoient pas de rois : ils étoient superstitieux, mais point esclaves ; et ils surent se délivrer de leurs prêtres quand ceux-ci devinrent trop incommodes et trop exigeans : malheureusement les Druides ne tarderent pas à être remplacés ; et nous avons plus de peine à nous défaire de leurs successeurs. Bientôt aussi les assemblées du peuple devinrent des conseils d'état du prince, auxquels les femmes n'assisterent point comme autrefois ; mais du moment qu'il y eut une cour, elle donna naissance à la galanterie, et les femmes de nos rois n'en vengerent que trop les filles humiliées d'une certaine loi salique sur laquelle on n'est pas bien d'accord. Le climat et la civilisation amollirent peu à peu le Gaulois, plusieurs fois vaincu, mais jamais dompté ; il ne pouvoit l'être que par les femmes : devenu François, les femmes de la cour obtinrent par leurs intrigues la même déférence que nos premiers ancêtres accorderoient à la sagesse et au patriotisme des femmes de Druides, en sorte que bientôt il y eut un rang plus despotique, plus absolu, plus désastreux encore pour la chose publique que celui de roi de France, ce fut le rang de reine de France : et l'on verra dans le cours [xij] de cette histoire comment nos princesses couronnées en soutinrent le fatal éclat. On y verra comment la nature s'est jouée de nos institutions sociales, qui heurtent tous ses principes, comment elle a rendu le plus tranquille, le plus doux, le plus compatissant des deux sexes susceptibles des appétis les plus vilens, des passions les plus malfaisantes, des caprices les plus sanguinaires : et si la

révolution de 1789 n'est pas venue plus vite, si la nation Française ne s'est pas trouvée réduite aux abois plus tôt, la faute n'on doit pas être imputée à nos reines ; c'est que nos ressources furent encore plus inépuisables que leur mauvais génie n'eut de fécondité ; c'est que le mal, comme le bien, quand il est fait sans suite, n'opère qu'à la longue. Si nos souveraine avoient été douées de la perversité réfléchie de Tibere, il y a long-tems qu'on ne parleroit plus des François en Europe. Mais malgré la fertilité d'imagination des femmes ambitieuses, vindicatives et toutes-puissantes, la nature, pour avertir les hommes de les faire rentrer à leur place, ne leur a pas fait heureusement le don de la prudence. Qu'on suppose tout le génie de Machiavel [xiiij] à une Marie-Thérese d'Autriche, à une Catherine II, et que l'on calcule les résultats politiques de ce mélange adultère.

Mais pour nous renfermer dans le cadre de notre tableau, si parmi nos lecteurs il en est qui s'attachent à l'étude du cœur humain, ils apprendront, non sans quelque étonnement, que les crimes des rois de France mis dans l'un des plateaux d'une balance, les crimes des reines de France dans l'autre plateau, les reines auroient tout l'honneur de la comparaison. Nous laisserons à l'observateur le soin de tirer lui-même la conséquence de ce calcul, que ce livre le mettra à même de vérifier. Mais nous lui rappelleront, en terminant cette esquisse, un ancien trait d'histoire qui ne sauroit être trop connu, et dont il sera aisé et profitable de faire l'application aux événements postérieurs.

Quand Samuël, pour détourner ses compatriotes, encore heureux, encore libres, du projet qu'ils avoient conçu de se mettre en monarchie, leur traça le portrait d'un roi, tout hideux et ressemblant qu'il le leur fit, Samuel ne put les dissuader de se donner un roi. Les Hébreux n'étoient pas doués d'un intellectuel subtil, *gens durâ cervice*, dit St. Paul ; [...]

Israélites ! je ne vous ai pas tout dit ; le roi que vous me demandez, et dont je viens d'offrir à vos yeux l'image trop fidele, ce roi ne pourra pas vivre seul ; il éprouvera les mêmes besoins que vous. Il lui faudra une compagne. La femme de votre roi voudra être reine aussi. Vous n'imaginez pas l'effet que doit produire ce titre sur l'esprit et le cœur d'une femme. Peuple ! Savez-vous ce que c'est qu'une reine ? Souveraine du roi au lit conjugal, elle voudra l'être encore par-tout ailleurs. Tout ce que les femmes ont d'astuce, elle le mettra en œuvre pour prendre sur son mari le même empire que vous aurez accordé à son mari sur vous. Malheur à vous si elle plait au roi ! Malheur encore à vous si elle n'en obtient que de froids hommages ! Dans le premier cas, rien ne se fera dans l'empire que par elle et pour elle. Elle voudra commander aux ministres, aux généraux, aux magistrats, comme elle commande à ses femmes et à ses valets. Vous la verrez d'une main fermes les yeux à son auguste époux, ivre d'amour et de vin, et [xv] de l'autre distribuer en son nom les trésors de l'état, les graces réservées au trône, les dignités et les châtimens. Du fond de son boudoir elle réglera la marche des armées, le sort des colonies. L'esclave qui aura imaginé une mode nouvelle, le courtisan qui se sera fait remarquer par les complaisances les plus basses, voilà ceux qui deviendront vos véritables souverains. Pour obtenir du roi l'iniquité la plus révoltante, la famine d'une province, la proscription de plusieurs milliers de citoyens honnêtes, mais trop clairvoyans pour la reine, il ne lui en coûtera qu'une caresse, un baiser traître. Heureuse encore la nation, si cette femme ne mêle point un sang ennemi au sang de vos rois, et ne vous charge de l'entretien de ses plaisirs. Si, honteux et las de porter le joug d'une femme, vous en appelez enfin aux droits de l'homme et du citoyen libre, la sirene couronnée deviendra semblable à la louve qu'on a forcée dans son repaire. Vous la verrez soulever contre vous tous vos voisins, et appeler les armes étrangères sur le sein de sa patrie. Vous la verrez, profitant de ses avantages d'épouse et de mere, promener en tous lieux ses enfans, et regagner par la pitié ce qu'elle aura perdu par ses crimes. Vous la verrez caresser le [xvj] soldat, applaudir aux lévites rebelles, alimenter les

mécontents de toutes les classes, et sous un air calme, attendre avec impatience le signal d'une guerre civile et religieuse.

Peuple ! redoutez les rois ; craignez surtout la femme de vos rois. Je lis déjà dans l'avenir les noms de Jézabel, d'Athalie...

Lecteurs, ajoutez à ces noms la liste de ceux dont ce livre donne l'histoire : le grand Samuël ne fut prophète que pour son pays.